Entreprise de transport routier (RTE)

Une entreprise de transport routier (ATE) est une organisation qui assure le transport routier, ainsi que le stockage, l'entretien (MRO) et la réparation du matériel roulant.

Les entreprises de transport routier sont classées en

 1. Selon le type de travail effectué :

- marchandises,

- passagers (bus, taxis, voitures particulières),

- fret-passagers,

- spécial (ambulance, services municipaux, etc.).

2. Selon l'organisation de l'activité de production :

- dépôt automobile (motor depot) - ATP de petite taille, généralement une subdivision auxiliaire d'une grande entreprise ou d'une grande organisation.

- convoi (détachement automobile) - groupe de véhicules travaillant isolément de l'ATU principale.

- Entreprise de camionnage - ATP complexe comptant 700 véhicules ou plus, composée de l'entreprise principale et de plusieurs succursales situées dans les zones de services de transport.

- Parc automobile - un ATP chargé du stationnement et de l'entretien des véhicules de transport public de passagers.

Structure de production de l'ATP

1 L'entreprise de transport routier se compose de l'administration et des principaux services :

- opérationnel - organise et effectue le transport de marchandises et de passagers conformément aux plans et aux missions établis.

- Technique - assure l'aptitude technique des véhicules à travailler sur la ligne, sous la direction du chef mécanicien.

- service - fournit à la production des ressources énergétiques, des services d'information, nettoie les locaux et le territoire, contrôle la qualité de l'entretien et des réparations.

2. le service technique comprend les subdivisions suivantes :

- ateliers ou sections de production et auxiliaires : (agrégats, mécanique-mécanique, électricité, batterie, équipement en carburant, réparation frigorifique, montage de pneus, forge et ressorts, lavage et graissage, soudure, dinanderie, carrosserie, peinture) ;

- l'aire de réparation courante ;

- la zone de la première maintenance technique

- la zone de la deuxième maintenance technique ;

- la zone d'inspection journalière.

3. Le service d'entretien comprend

- le parking,

- STATION-SERVICE,

- point de contrôle technique.

Le processus technologique d'entretien et de réparation des voitures est réalisé aux postes de travail.

Il existe deux méthodes d'organisation du travail :

- dans les stations universelles - tous les travaux d'un type donné d'entretien ou de réparation sont effectués dans une station par un groupe de travailleurs universels ou de travailleurs de différentes spécialités,

- dans les stations spécialisées, l'étendue des travaux d'un type donné d'entretien ou de réparation est divisée en tenant compte de l'homogénéité du travail ou de la compatibilité rationnelle du travail.

Le travail dans les stations peut être organisé en parallèle ou former une ligne de flux.

L'objectif fondamental de toute entreprise de transport routier est une combinaison raisonnable de toutes les sources, leur utilisation pour l'accomplissement des tâches de transport dans la logistique, la fourniture d'un confort maximal aux citoyens avec des transports de transit.

Si vous possédez plus de 15 voitures, il est nécessaire de créer une ferme automobile, avec un territoire séparé pour leur stationnement et leur réparation. Il est obligatoire d'avoir un directeur et une équipe de spécialistes.

LE COÛT DES SERVICES D'IMMATRICULATION DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT ROUTIER ET DE L'EXPLOITATION AUTOMOBILE

Service Durée Coût

enregistrement du contrat de l'ATP et du code de l'entreprise automobile 4 jours 3800 UAH

enregistrement du ménage motorisé 10 jours contractual

Formalisation des ATP publiques et départementales.

Leur différence est la suivante :

- les entreprises générales de transport routier sont engagées dans le transport de marchandises ou de passagers de toutes les organisations, quelle que soit leur affiliation

- les entreprises départementales de transport routier sont spécifiquement engagées dans le transport de marchandises des entreprises ou organisations sous lesquelles elles ont été créées.

Selon la législation, si une personne morale possède de 1 à 15 véhicules à moteur, elle ne peut les immatriculer que si elle dispose d'un document sur les lieux de stationnement et d'entreposage. Ces emplacements sont confirmés par un contrat de location avec l'ATP.

À cette fin, vous devez présenter à la police de la circulation une liste spéciale de documents, comprenant des copies du certificat d'enregistrement d'État de l'entreprise, un certificat du registre d'État unifié des entreprises, l'acte constitutif de l'entreprise. Vous devez également apporter l'original du contrat de location. À la fin de toutes les procédures, vous recevrez le code ATP.